



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2019

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA
COORDINATION RÉGIONALE DES JEMA



Dossier à retourner le vendredi 23 novembre 2018, au plus tard

Institut National des Métiers d'Art – Viaduc des Arts, 23 avenue Daumesnil – 75012 PARIS
Tél. : 01 55 78 85 85

1° - COORDINATION RÉGIONALE

Nom de la région concernée

2° - COORDONNEES DE LA STRUCTURE CANDIDATE À LA COORDINATION RÉGIONALE

Nom de la structure

Prénom du représentant légal

Nom du représentant légal

Fonction du représentant légal

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Site Internet et réseaux sociaux

Statut de la structure

3° - CONTACT SUIVI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Prénom

Nom

Fonction

Téléphone (ligne directe)

Email

4° - CONTACT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COORDINATION JEMA

Prénom

Nom

Fonction

Adresse professionnelle

Code Postal

Ville

Téléphone (ligne directe)

Email

Qualification et connaissance
du secteur : références /
compétences / expériences en
lien avec les métiers d'art

Temps prévisionnel consacré à
la mission (en % par rapport au
poste principal)

5° - ÉQUIPE DÉDIÉE À LA COORDINATION RÉGIONALE JEMA 2019

Prénom, Nom des autres personnes impliquées dans la coordination JEMA	Fonction	Indiquer leur implication en %
---	----------	--------------------------------

<i>Ex. Isabelle Durand</i>	<i>Chargée de communication</i>	<i>50% de son temps de travail, consacré aux JEMA</i>

6° - LES OBJECTIFS DE LA COORDINATION POUR L'ÉDITION DES JEMA 2019

Exemples : valorisation des spécificités territoriales dans une démarche de qualité globale, développement de la communication de proximité, promotion de la programmation Jeune public et d'une communication dédiée, mobilisation de structures culturelles, patrimoniales telles que les musées, châteaux, etc.

7° - STRATÉGIE ENVISAGÉE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Coordination, communication, réseaux sensibilisés et mobilisés, comité de pilotage, appuis locaux, missions des acteurs, etc.

8° - COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL PRÉVISIONNEL (1)

(1) Fonction du comité de pilotage : dans l'intérêt commun des métiers d'art de la région, le comité de pilotage consiste à réunir 5 à 6 personnes maximum, décisionnaires, mobilisées et dont les compétences peuvent aider à la mise en œuvre des JEMA. Objectifs : prise de décisions sur les grandes directives en termes d'objectifs, de budget, de communication, de développement des partenariats et de l'orientation des programmations JEMA, etc.

Prénom, Nom	Fonction

